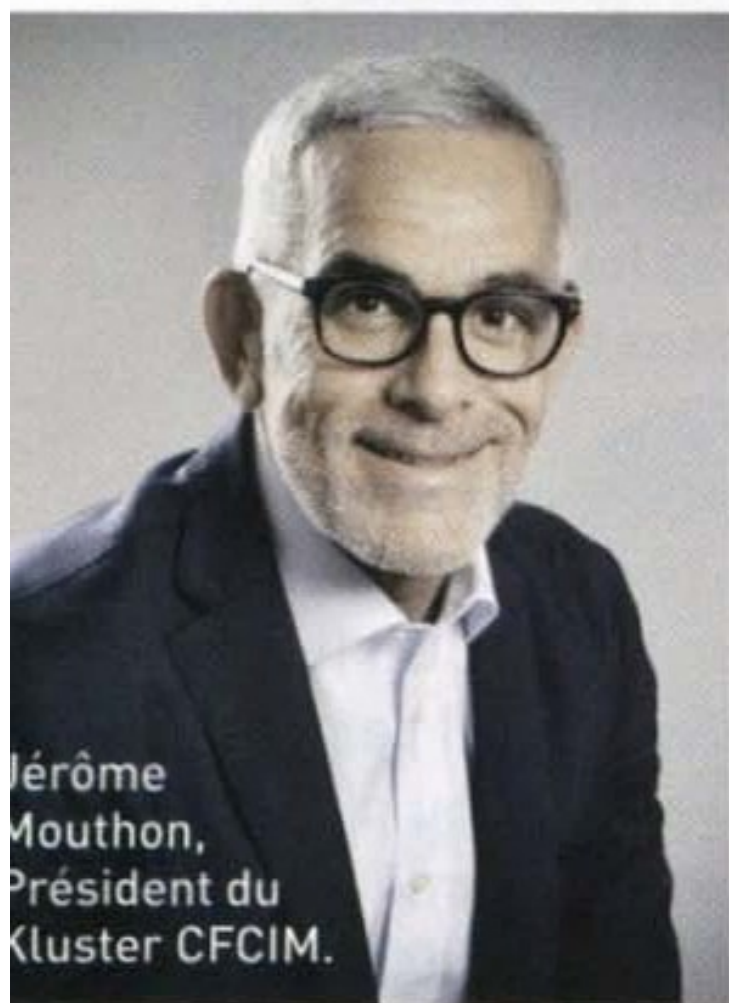


➔ Kluster CFCIM

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Pour l'incubateur de la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM), la sélection se fait sur demande des startups demandeuses de bénéficier du programme de la Caisse Centrale de Garantie. Certaines de ces startups bénéficient du programme d'incubation du



Jérôme Mouthon,
Président du
Kluster CFCIM.

Kluster CFCIM, tandis que d'autres établissent le contact pour présenter leurs projets. Au sein du Kluster, des membres encadrants sont chargés de valider les nouveaux entrants et donc de les rencontrer, passer du temps avec eux et comprendre leurs besoins. Les encadrants ont remarqué que très souvent, les porteurs de projet n'ont pas uniquement besoin d'argent, mais aussi de mentoring et d'accompagnement par les experts. Une fois que les membres encadrants ont « validé » que les startups étaient

éligibles, le Kluster leur demande de présenter les documents pour la validation de la subvention Innov Idea de la Caisse Centrale de Garantie (CCG). Selon Jérôme Mouthon, président de l'incubateur, le Kluster CFCIM « *n'a pas encore à ce jour finalisé de dossiers, mais nous avons quelques startups en cours de validation par rapport à leur éligibilité* ».

En plus du financement, le Kluster CFCIM offre donc aux jeunes pousses ses services d'accompagnement en leur apportant du soutien par des formations ciblées et associées à leurs besoins, du mentoring, des mises en relation, etc. Aussi, le Kluster CFCIM prend en charge l'étude des demandes de financement des startups. De même, plusieurs critères de sélection sont appliqués, notamment les perspectives de développement sur le marché local et à l'international, le caractère innovant du projet, le potentiel de création d'emplois, etc. Pour sa part, la CCG interviendra en tant qu'instance décisionnelle pour l'octroi des prêts.